LaMeuse Namur

Source : https://namur.lameuse.be/614801/article/2020-08-05/namur-le-nombre-dhospitalisations-psychiatriques-sous-contrainte-explose

Namur: le nombre d'hospitalisations psychiatriques sous contrainte explose

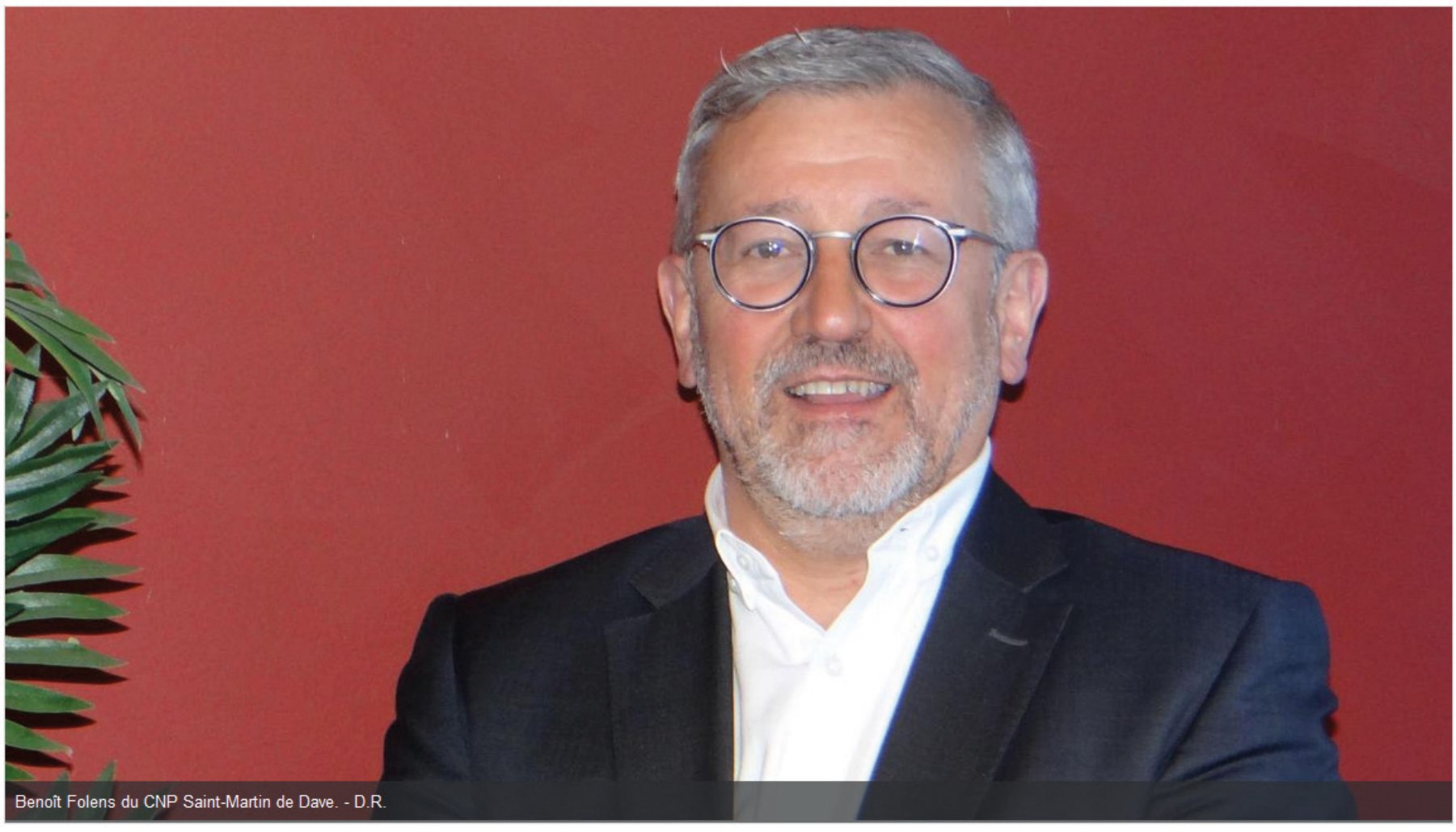

Benoît Folens du CNP Saint-Martin de Dave. - D.R.

Par Agnes Demaret | Publié le 5/08/2020 à 05:19

Depuis le confinement, le nombre d'hospitalisations sous contrainte (décidées par le procureur du Roi) est en très forte augmentation au sein des hôpitaux psychiatriques namurois. 25 % de plus au Centre Neuro-Psychiatrique Saint-Martin de Dave, 30 à 40 % à l'hôpital du Beau Vallon de Saint-Servais. Le budget alloué, lui, reste identique. Le personnel y est à bout de souffle... Au sein des deux institutions, le constat est clair : la situation est intenable sur le long terme.

Il n'est guère besoin d'être détecté positif pour souffrir des conséquences du Covid-19.

Insidieux, il s'immisce et s'attaque aussi à la santé mentale de ces personnes plus fragiles, celles qui ont plus que tout besoin de repères et de leurs proches pour garder la tête hors de l'eau. Avec le confinement ou simplement l'anxiété générée par la crise sanitaire, beaucoup perdent pied. Elles ont alors besoin d'un coup de pouce, d'un traitement, d'un suivi médical pour éviter de se faire du mal. Il s'agit alors de les placer, même contre leur volonté, par décision du parquet. Le nombre de ces

hospitalisations sous contrainte a véritablement explosé, en même temps que les cas avérés de coronavirus annoncés chaque matin durant de longues semaines. Sauf qu'au sein des hôpitaux psychiatriques, la courbe n'a pas suivi celle du Covid. À cette heure, elle n'a toujours pas connu de chute.

Nombre de places limitées

« Chaque semaine, nous accueillons trois à quatre nouveaux patients. L'augmentation des hospitalisations sous contrainte est de 30 à 40 % environ depuis la fin du confinement », explique François Rassart, le directeur du Beau Vallon.

Pas question pourtant pour l'institution de santé mentale de Saint-Servais de se soustraire à son obligation légale d'accueillir ces patients en détresse envoyés par la justice, par décision du procureur du Roi. Malgré l'impact sur les équipes soignantes. Malgré l'impact sur les autres patients. Malgré le manque d'effectifs pour faire face à cette situation exceptionnelle. Malgré le manque de moyens.

Au Beau Vallon. - V.L.

« Dans une unité protégée, le nombre de places est limité. Il nous faut donc déplacer certains patients après avoir évalué leur état. » Parfois même en laisser sortir.

« Il serait naïf de croire que cela n'arrive pas. L'unité de soins pour les mises sous protection est pleine tout le temps. Il y a des transferts entre unités, mais certains patients sortent un ou deux jours plus tôt. Il s'agit cependant de personnes stabilisées. On ne laisse évidemment pas partir quelqu'un qui est en crise », confirme Benoît Folens, directeur général du Centre Neuro-Psychiatrique (CNP) Saint-Martin de Dave.

Ici aussi, ce type d'admissions se multiplie, avec entre le 1er janvier et le 31 juillet de cette année 25 % de cas en plus qu'en 2019. « Avec cette

spécificité supplémentaire que le juge de paix entérine la décision du procureur. Cela signifie que les patients admis ne vont vraiment pas bien et ont besoin de soins. La tendance s'est emballée fin mars-début avril. Ces personnes étaient en décompensation, la maladie reprenait le dessus. »

« Le personnel souffre »

Parmi ces patients en détresse, beaucoup avaient déjà une santé mentale fragile ou avaient été suivies médicalement. « Ils avaient pu trouver une certaine stabilité chez eux grâce à un traitement et l'aide de leur réseau de proches. Mais avec le confinement, la perte de ce réseau et le contexte, la maladie n'est plus contenue », analyse Benoît Folens.

Le CNP Saint-Martin, situé à Dave. - V.L.

François Rassart observe aussi que certains ont décompensé car ils voyaient moins régulièrement leur médecin, comme ce fut le cas en médecine générale, ont laissé de côté peu à peu leur traitement. « Et puis, il y a aussi, ces nouveaux malades qui ont vécu le confinement et la crise comme une période de stress important », ajoute ce dernier.

Cette hausse a inévitablement des répercussions sur la charge de travail des équipes soignantes. Plusieurs raisons sont invoquées : des procédures plus lourdes en raison de règles de sécurité Covid, un nombre de patients plus élevés, mais aussi des conditions de travail particulièrement difficiles avec des patients internés contre leur volonté. « Pour parvenir à une coopération, cela demande un investissement très important de la part des soignants. Ensemble, ils doivent parvenir à créer une alliance thérapeutique pour que l'hospitalisation se passe le mieux possible. Cela prend du temps », explique le directeur du Beau Vallon.

Les équipes travaillent donc à flux tendu. Mais les deux institutions ne baissent pas les bras. Cependant, si cette situation devait continuer, ce ne serait plus gérable.

« Les équipes ne tiendront tout simplement pas. Elles sont à bout de souffle », prévient Benoît Folens. De son côté, François Rassart tire la sonnette d'alarme : « Nos moyens sont limités et mon personnel en souffre ! Il devient difficile de garantir une prise en charge idéale. »

Agnès Demaret

Mardi, Août 4, 2020 - 18:20

Les chiffres en hausse depuis plusieurs années aussi

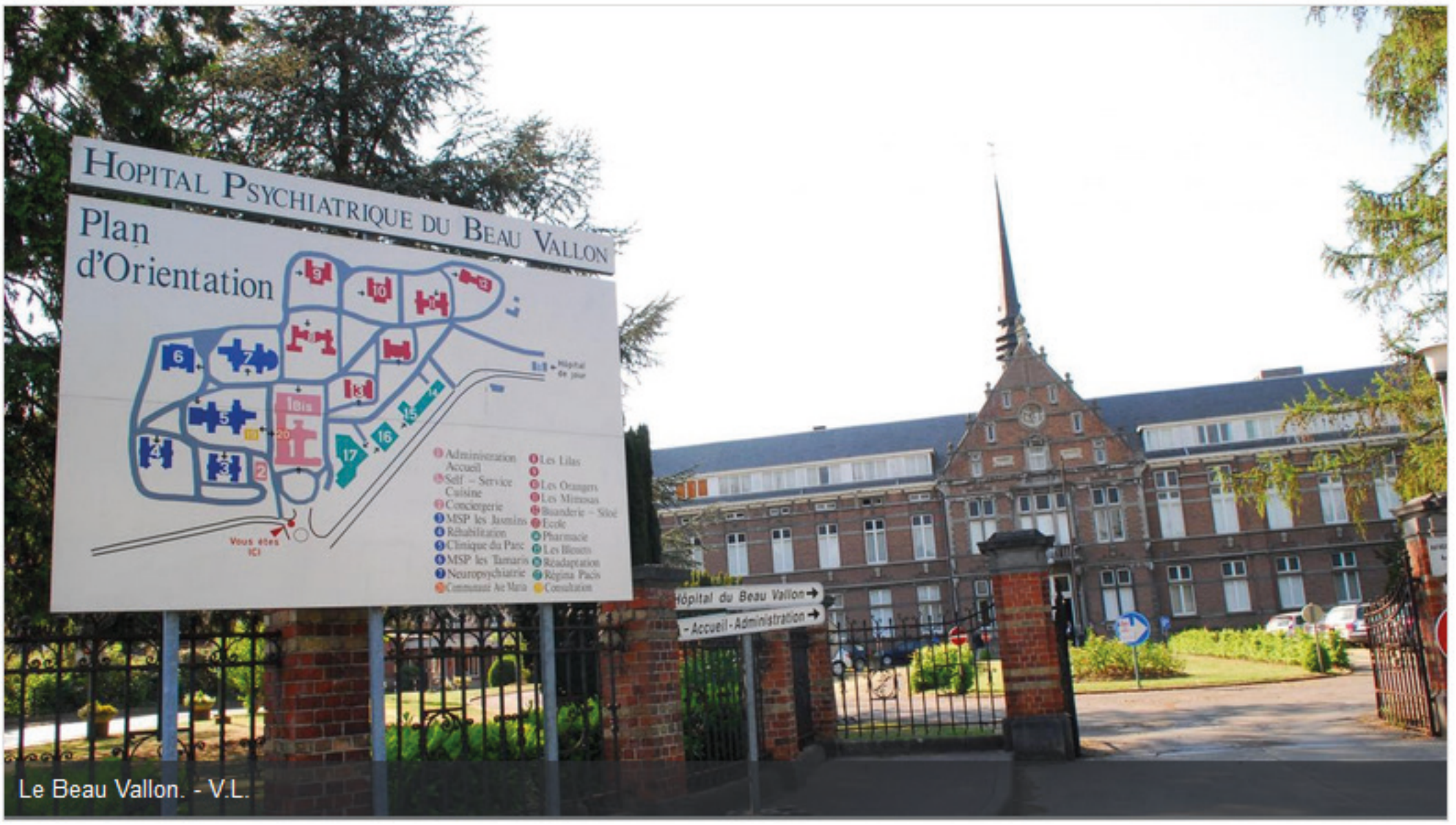

Le Beau Vallon. - V.L.

L'augmentation du nombre d'hospitalisations sous contrainte est particulièrement importante depuis la fin du confinement. « Cependant, cette hausse est un phénomène que l'on ressent déjà depuis plusieurs années et il s'intensifie d'année en année. La crise sanitaire est une accélération de cette tendance », observe le directeur du Beau Vallon, François Rassart.

Malheureusement, le phénomène ne serait pas suivi pas politiquement. « La bulle gonfle, mais pas les moyens. Cela se ressent au sein du personnel soignant. Tôt ou tard, il faudra intervenir », regrette le directeur.